

ARBITRAGE



COMMISSION DES ARBITRES

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Mardi 30 Mai 2023

Présents : M. SMITH John Président, Mme ROSIC Valérie. MM. MICHEL Claude, DONADIO Julien, AJJANI Rachid,

Excusés : Mmes CHAZAL Stéphanie, MANCINI Angélique MM. AJJANI Hicham, SPADAFORA Christopher, MARTINEZ Vincent, VAN MEEL Alan, VOLPILHAC Pascal.

Reçus : M. Jamal SAHBI

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.


La commission vous informe qu'une tenue **adaptée** à vos fonctions d'arbitrage est **primordiale**. Vous **représentez** le district quand vous vous déplacez dans les clubs. Merci

CORRESPONDANCES

CLUBS

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr

ORANGE FC : reçus votre message, nous notons cette information,

GORDIENNE ESPERANCE : notons l'absence de l'arbitre désolé, merci.

US THOROISE : nous ne pouvons accéder à votre demande, nous ne gérons pas les tournois des clubs, vous devez contacter vous-même les arbitres, nous ne donnons, pas non plus l'annuaire de nos arbitres merci de votre compréhension,

ST MAILLANAIS : nous sommes au courant de ce match, la commission à convoqué l'arbitre pour des explications,

LA COMMISSION DES ARBITRES DEMANDE AUX CLUBS DE FAIRE LEURS DEMANDES D'ARBITRES AU MOINS 20 JOURS AVANT LA DATE DE LA RENCONTRE. MERCI

ARBITRES

Monsieur ABARKANE Mohamed, transmis à la comptabilité pour vérification.

Monsieur SAHOUNE Samy, reçus vos remerciements, merci pour toutes ces années et votre implication votre sérieux, bonne retraite d'arbitre.

Monsieur IKAN Mohamed, désolé, nous non plus nous ne savions pas l'annulation de ce match, nous attendons votre feuille de frais.

Madame LEYDIER, noté l'absence de votre fils, bon rétablissement à lui.

Monsieur ESSAHBI Zacharia, envoyer votre note de frais.

Monsieur DJELASSI Sofian, transmis votre note de frais.

Monsieur Nivet Arnaud, reçu votre certificat médical.

Monsieur SAIDI Essam, reçu vos notes de frais.

Monsieur BENMOUFOK Djeloul, merci de vos remerciements.

Monsieur WOLF Benoit, nous avons transmis votre courrier à la comptabilité, qui vous le savez gère avec la Ligue la comptabilité une réponse vous sera faite après l'étude de votre situation.

Monsieur ZENASNI Noël, nous ne pouvons pas vous dire actuellement si l'AG de arbitres aura lieu.

Monsieur RAHINI Mohamed, veuillez envoyer votre feuille de frais au District Grand Vaucluse.

Monsieur IKAN Mohamed, merci de vos remerciements, pour le reste cela dépend de la future commission des arbitres.

Monsieur BOUBKARI Abid, noté votre disponibilité.

Monsieur HOORNERT Vincent et Lucas reçus vos remerciements pour votre désignation.

Monsieur EL OUARYAGLY Soufian, reçus vos remerciements pour votre désignation en final Ulysse Fabre.

Monsieur BEN MALEM Abdellatif la commission est dans l'attente de vos justificatifs d'absences du dimanche 16 avril 2023 et du 23 avril 2023.

INDISPONIBLES

ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 20 JOURS. L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE. DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT.

LES INDISPONIBILITÉS N'APPARAÎTRONT PLUS POUR DES RAISONS DE CONFIDENTIALITÉS

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contrements.



La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

Contrairement Seniors et Jeunes 06.73.86.35.55

